Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1685

Artikel: Géographie politique : le vote des villes est de plus en plus décisif
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008981

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vote des villes est de plus en plus décisif

Le comportement des citoyens-citadins attire désormais l'attention, au même titre que les effets du Röstigraben. Avec raison, comme on l'a vu lors des dernières votations et élections.

Le 27 novembre dernier, les citoyens suisses se prononcent sur l'ouverture dominicale des magasins dans les grandes gares et les aéroports. Formellement, il s'agit d'une révision partielle de la loi sur le travail, contre laquelle les syndicats avaient lancé le référendum, craignant une banalisation du travail le dimanche. Tout au long des opérations de dépouillement, le refus populaire semble devoir s'imposer. Puis arrive, bon dernier, le résultat de Zurich: 62,7% de oui, permettant d'atteindre une très étroite majorité de 50,6%, acquise en tout et pour tout dans cinq cantons (dont les plus peuplés, Zurich et Berne et les deux Bâle). En Suisse latine, seule la République et canton de Genève dit oui. Les cinq régions métropolitaines de Suisse approuvent toutes nettement la révision de la loi, sauf celle de Lausanne, tandis que la Suisse rurale dit tout aussi clairement non (57%). Dans l'ensemble, selon l'étude *Vox* qui vient de paraître, 56% des citoyens de la ville approuvent l'ouverture dominicale des magasins dans les lieux de transit, tandis que ceux de la campagne s'y opposent, par 54% de non. A noter que les francophones, les catholiques, les membres ou sympathisants des syndicats, les personnes au bénéfice d'un apprentissage et les ménages ayant un revenu mensuel inférieur à 5000 francs par mois se retrouvent à 56-57% de non. La même proportion de oui est recueillie chez les protestants, les «sans confession», les universitaires, les ménages à plus de 7000 francs par mois et les personnes se déclarant «pour une Suisse innovatrice». Du côté des partis, les socialistes disent non à 53%, les radicaux oui à 78% et les UDC ni oui ni non à 50%.

C'est lors du fameux «dimanche noir» de décembre 1992 que l'on a pris conscience, en Suisse, de la signification du vote urbain. Car les villes, grâce à leur importance démographique et malgré leur taux de participation en général inférieur à celui des plus petites communes, parviennent le plus souvent à faire la majorité lors des consultations populaires. Sauf exception, comme le 6 décembre 1992: ce jour-là, 18 cantons sur 26 et tout juste 50,3% des citoyens ont dit non à l'Espace Economique Européen ; dans l'ensemble, les villes ont tenu bon et leurs citoyens ont voté pour l'ouverture, à quelques exceptions près, toutes alémaniques (Saint-Gall, Coire, Emmen, Schaffhouse) ou tessinoise (Lugano).

Depuis lors, les analyses *Vox* cherchent systématiquement à établir les éventuels écarts de comportement entre citoyens des villes, des agglomérations urbaines et des régions rurales. Ces dernières années, le type de commune a influé à plusieurs reprises de manière significative sur les votes émis. Par exemple, les villes et agglomérations ont donné des majorités plus nettes que la moyenne nationale pour l'adhésion à l'ONU le 3 mars 2002 ou contre le paquet fiscal rejeté le 16 mai 2004.

Si le vote urbain peut renforcer une majorité, il ne suffit pas toujours à la faire, comme on l'a bien vu le 26 septembre 2004 lors du double scrutin sur la naturalisation des jeunes. La troisième génération a trouvé grâce auprès des citoyens de toutes les villes suisses, sauf Coire, Lugano et Schaffhouse, qui se retrouvent parmi les opposants, comme douze ans plus tôt.

Quant aux élections, les récentes échéances ont confirmé une tendance observée depuis deux à quatre législatures. Des majorités roses/rouges-vertes occupent les parlements et les exécutifs des plus grandes villes, notamment: à Berne dès 1988, Lausanne dès 1989, Zurich dès 1990, Genève dès 1991, Bienne dès 1998, Winterthour dès 2002, Bâle-Ville (canton) dès 2004. Aux frais de la droite, unie ou pas, et sans bénéfice pour l'UDC au niveau des exécutifs. *yj*

Genève

Le retour du politique

Le plan de mesures présenté par le Conseil d'Etat reflète un possible retour du politique. Point d'habituelle compilation des desiderata des différents départements, mais une volonté commune de prendre en main le gouvernail.

Le Conseil d'Etat a évité le piège comptable et financier auquel on cède si facilement en Suisse. Il s'agit d'abord de restaurer la confiance, une denrée rare au bout du lac. Et cette restauration passe prioritairement par l'amélioration du fonctionnement de l'Etat. Les nouveaux élus prennent note du double veto exprimé à plusieurs reprises par le corps électoral: ni nouveaux impôts, ni réduction des prestations. D'où ce premier plan de 73 mesures, toutes centrées sur l'amélioration de l'efficacité de l'action publique, et dont l'exécutif attend des économies de l'ordre de 100 millions. Pas trace non plus des trop commodes coupes linéaires: priorité aux réorganisations, regroupements et allégements des secteurs gourmands et peu productifs: services financiers, gestion du personnel et des immeubles, expertises externes.

Entrée en force de l'évaluation également. La réalisation de chaque mesure du plan fera

Suite de l'article en page 5